Mobilité européenne, des artisans de retour de Pologne

jeudi 16 juin 2016, par lpe

Dans le cadre du dispositif « mobilité européenne » - Erasmus +, dix artisans maîtres d'apprentissage des Deux-Sèvres ont bénéficié pour la première fois d'un stage d'observation, de formation professionnelle et de découverte culturelle en Pologne en ce début du mois de juin.

Après les présentations d'usage avec l'équipe d'accueil à Biala Podlaska et des échanges sur les méthodes d'accompagnement des apprentis, les artisans deux-sévriens - boulangers, pâtissiers, électricien, plombier, chauffagiste, menuisier, coiffeur, fleuriste, et couturier ont été immergés dans les entreprises artisanales locales dans leur métier respectif.
L'occasion pour eux d'observer les méthodes employées par les artisans polonais, d'échanger sur les techniques de fabrication, les produits et les matériaux utilisés.
Ils reviennent enchantés de cette nouvelle expérience. Une parenthèse culturelle et professionnelle enrichissante pour les premiers artisans deux-sévriens candidats au départ.

La mobilité européenne – C'est quoi ?

Le dispositif mobilité européenne consistant à faire des études ou des séjours courts à l'étranger grâce à un système d'échange entre établissements n'est plus l'apanage des étudiants d'universités ou de grandes écoles.
Désormais accessible aux apprentis et depuis cette année aux chefs d'entreprise qui forment des apprentis et les maîtres d'apprentissage, il permet de s'ouvrir à une nouvelle culture, de découvrir le monde de l'entreprise et d'échanger avec des professionnels dans plusieurs pays d'Europe partenaires de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Deux-Sèvres.
Ainsi, grâce à la plateforme « mobilité européenne » mise en place par la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat et la volonté affirmée des campus des métiers du centre de formation de la CMA 79 et des entreprises de se porter candidat au départ, l'apprentissage dépasse les frontières et s'ouvre à de nouvelles perspectives.